



Par Jean Faniel,
politologue au CRISP

« Bonne gouvernance », vraiment ?

Faut-il améliorer la « bonne gouvernance » ?
Ou remettre cette notion en question ?

« **G**oed bestuur. » Depuis quelques années, ce terme est particulièrement à la mode. Lorsqu'il était ministre-président du gouvernement flamand, Yves Leterme n'a eu de cesse de le mettre en exergue.

Une manière de dire « libre-échange » ?

Plus récemment, la « bonne gouvernance » a été au centre de la campagne électorale, avant de s'inviter dans les négociations qui ont conduit à la formation des gouvernements dits « olivier ». Les nombreuses affaires qui n'ont cessé d'agiter la vie politique depuis quatre ans ont permis à ce thème de s'imposer comme un sujet central de l'agenda politique.

L'expression « bonne gouvernance » recouvre cependant des notions assez variées, ce qui a sans doute contribué à son arrivée fracassante dans le langage politique actuel. Le « *goed bestuur* » d'Yves Leterme s'apparente à une gestion réaliste et efficace de la chose publique. Cet usage s'inscrit dans le droit fil de la bonne gouvernance technocratique prônée par un ensemble d'institutions néolibérales qui ont imposé le concept lui-même (1). A partir de la « *corporate governance* », en vogue dans le monde des affaires, est apparue la « bonne gouvernance » en vertu de laquelle la politique devrait faire l'objet d'une gestion... dépolitisée. Dans cette optique, les conflits majeurs qui traversent les sociétés sont niés (2), la bonne gouvernance étant censée appliquer de manière naturelle les recettes idéales. Pour imposer le libre-échange et la subordination des économies locales au marché international, la Banque mondiale valorise ainsi sans vergogne la « bonne gouvernance ». Dans le second cas évoqué ci-dessus, la bonne gouvernance recouvre en particulier l'amélioration de l'éthique des mandataires politiques (considérés au sens large, en y incluant les collaborateurs de cabinet ou les responsables non élus de sociétés parapubliques) et de leurs pratiques. L'éthique est par essence une notion variable dans le temps et dans l'espace (3). Les sujets au centre des débats actuels, surtout du côté francophone (4), touchent au fonctionnement et au nombre des intercommunales, au cumul des fonctions par les mandataires politiques et assimilés, à la rémunération de ces derniers, pendant et après l'exercice de leur mandat, aux formes apparemment déguisées de leur rémunération (missions officielles incluant des aspects privés ; utilisation de véhicules de fonction ; rémunération de collaborateurs, etc.).

Après la révélation de plusieurs pratiques immorales ou parfaitement illégales, il est compréhensible que la bonne gouvernance, entendue comme éthique politique, ait été au centre de la dernière campagne électorale, puis de la formation des nouveaux gouvernements « olivier ». Cependant, comme l'exprimaient en aparté certains militants écologistes, la définition de nouvelles normes d'éthique politique, et même leur respect scrupuleux, si importants puissent-ils paraître, ne constituent que le cadre de l'action

politique. Autrement dit, cela ne suffit pas à créer des emplois, à renflouer les caisses de l'Etat, à assurer la viabilité de la sécurité sociale ou à stopper le réchauffement climatique.

Sans-papiers, SDF...

Quelques jours après son élection au parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, l'ancien présentateur « poil à gratter » de la RTBF, Jean-Claude Defossé, se demandait si l'on peut vraiment parler de bonne gouvernance lorsque la fraude fiscale atteint des sommets et mine tant la crédibilité de l'Etat que sa marge de manœuvre (5). Particulièrement saillante en période de problèmes budgétaires majeurs, cette question peut hélas être soulevée dans bien d'autres domaines.

Place Saint-Lazare, Saint-Josse-ten-Noode. Le 21 juillet approche. Les sans-papiers qui occupent un immeuble désaffecté ont écrit les paroles de la *Brabançonne* en français et en néerlandais sur une banderole de plusieurs mètres carrés. Une dizaine de drapeaux belges pavaisent le bâtiment. Les occupants attendent toujours une opération de régularisation dont la décision a pourtant été prise depuis... seize mois, lors de la formation du gouvernement Leterme. Après le remaniement du gouvernement Van Rompuy, qui lui a succédé, un compromis sur le compromis est enfin négocié. L'opération de régularisation sera individuelle et ciblée, et non collective et large, comme le souhaitaient certains groupes de soutien aux sans-papiers, partisans d'un nettoyage en profondeur de



Place Saint-Lazare, à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles). Abandonné, cet immeuble était occupé par des sans-papiers. Après son évacuation, manu militari par les forces de l'ordre, l'été dernier, les accès au bâtiment ont été murés et toutes les fenêtres ont été cassées pour s'assurer, question de « bonne gouvernance », qu'il ne sera pas réoccupé.

Je suis inculpé pour bonne gouvernance d'abus de biens sociaux!



l'économie au noir, que l'exploitation des clandestins favorise. Les illégaux pourront déposer leur dossier à partir du 15 septembre.

Quelques jours après le 21 juillet, les forces de l'ordre évacuent *manu militari* le bâtiment de la place Saint-Lazare et en murent les accès, non sans avoir pris soin de faire briser chaque fenêtre, pour s'assurer que l'immeuble ne sera pas réoccupé. Le bâtiment patriotique belge est redevenu un chancre urbain. Que sont devenus ses occupants, en attendant une éventuelle régularisation de leur dossier personnel ? Ont-ils rejoint les nombreux sans-papiers qui erraient déjà dans certains parcs de Bruxelles ? Sont-ils placés en centre fermé avant une expulsion qui les empêchera de déposer un dossier de régularisation ? Vu leur statut, ils n'auront en tout cas pas la chance d'aller s'entasser dans les hôtels que le gouvernement est contraint de louer pour accueillir les nouveaux arrivants, les centres Fedasil étant engorgés en raison de la lenteur des procédures d'examen. Question : dans ce paragraphe, combien d'exemples de « bonne gouvernance » avez-vous pu repérer ?

L'hiver approche, avec ses nuits encore plus froides que le reste de l'année. Les médias vont à nouveau se focaliser sur l'accueil des sans-logis, notamment pour pointer le manque d'hébergement. Un reportage mettra peut-être en relation les conséquences de la crise économique et l'augmentation probable du nombre de SDF. Le journaliste aura-t-il le culot de rappeler qu'une loi existe depuis plus de quinze ans pour permettre aux bourgmestres de réquisitionner les logements inoccupés, mais que cette loi n'est jamais appliquée ? Le sujet pourrait pourtant être porteur, à l'heure où l'on parle tant de bonne gouvernance...

La Poste, les vaccins contre la grippe...

Louvain-la-Neuve, fin du mois d'août. L'occupation du bureau de poste par des citoyens qui veulent éviter sa fermeture retient l'attention durant plusieurs jours. La Poste doit se « restructurer ». La population n'aura qu'à parcourir plusieurs kilomètres ou à se contenter des services réduits d'un « point poste ». Dans la cité universitaire comme ailleurs, cette population devra peut-être aussi apprendre à compter avec les « facteurs de quartier », travailleurs

au rabais que l'entreprise publique autonome paiera peu et auxquels le contact avec la « clientèle » ne sera pas autorisé. Le conseil d'administration de La Poste, en ce compris les représentants du gouvernement fédéral, a non seulement approuvé ce projet de la direction, mais l'a également autorisée à passer en force face aux protestations syndicales. C'est curieux. La bonne gouvernance voudrait pourtant que toutes les parties puissent s'exprimer avant qu'une décision soit prise... Il est également curieux que le gouvernement, qui entend réduire les émissions de CO₂, pousse ses citoyens à prendre leur véhicule personnel pour se rendre au bureau de poste. Gestion intégrée ? Bonne gouvernance ?

Face à la pandémie de grippe H1N1, le gouvernement a pris les devants et a commandé quelque douze millions de doses de vaccin. Ne pas anticiper lui aurait valu des critiques acerbes, faisant état de sa mauvaise gouvernance. Cependant, peut-on réellement parler de bonne gouvernance quand le vaccin commandé n'est pas encore approuvé par la Commission européenne et quand le gouvernement refuse de dévoiler si la firme productrice s'est engagée à reprendre les doses éventuellement en surnombre ?

On pourrait sans doute multiplier à l'envi les exemples de politiques menées sans nécessairement faire preuve de « bonne gouvernance ». Pourtant, cette notion semble continuer à investir le langage politique. Soulevons alors une dernière interrogation : la liste dressée ici doit-elle sa longueur à la nécessité d'améliorer la bonne gouvernance dans les domaines évoqués ? Ou est-ce la notion même de bonne gouvernance qui est à mettre en question ? ■

(1) Voir le mot « Gouvernance », par Corinne Gobin, dans *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*, Pascal Durand (dir.), Aden, 2007.

(2) Sur la volonté de faire disparaître le conflit de discours politique, scientifique et médiatique, voir *Le conflit social éludé*, par Roser Cusso, Anne Dufresne, Corinne Gobin, Geoffroy Matagne, Jean-Louis Siroux (éd.), Academia-Bruylant, 2008.

(3) *L'éthique en politique. Carnet pédagogique*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2008, téléchargeable via le site www.portaildemocratie.be/

(4) Et cela, bien que la Flandre ait également connu son lot de scandales. Fientje Moerman, ministre flamande (Open VLD) de l'Économie, de l'Entreprise, des Sciences, de l'Innovation et du Commerce extérieur, a ainsi été contrainte à la démission en octobre 2007, son cabinet étant soupçonné d'avoir enfreint la législation sur la passation des marchés publics.

(5) *Le Soir*, 15 juin 2009.